



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 30 juin 2010

**Préavis N° 9/2010 concernant la
réfection des chaussées aux chemins
de la Tuilière et de Chambellion.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 28 juin 2010 présidée par Monsieur Claude Schwab, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 9/2010,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 4 avis contraires et 3 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis et à signer tous les documents nécessaires ;
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de CHF 875'000.- ;
- Imputer les travaux à hauteur de CHF 753'000.- au compte 430.3142 « Entretien du réseau routier » et le solde de CHF 122'000.- au compte 460.3144 « Entretien du réseau EC » ;
- Financer les travaux par la trésorerie courante et recourir à l'emprunt si nécessaire.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 28 juin 2010.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

Claude Schwab



La secrétaire

Patricia Sava